

TUNISO EMIRATIE SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 03 mars 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 65.179.264, un actif net de D : 65.083.131 et un résultat bénéficiaire de la période de D : 591.296.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» comprenant le bilan au 30 septembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

5. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

6. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

7. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « TUNISO EMIRATIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

8. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en titres émis par la « CIL » représentent à la clôture de la période 10.46% de l'actif net, se situant ainsi au dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 22 Octobre 2012

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinar)

ACTIF	Note	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	49 730 553	45 885 243	43 411 201
Obligations et valeurs assimilées		46 809 613	42 941 396	41 243 258
Titres OPCVM		2 920 940	2 943 847	2 167 943
Placements monétaires et disponibilités		15 326 489	15 708 729	17 481 451
Placements monétaires	5	12 230 146	14 182 200	9 039 196
Disponibilités		3 096 343	1 526 529	8 442 255
Créances d'exploitation	6	111 094	4 261	51 443
Autres actifs	7	11 128	26 103	22 339
TOTAL ACTIF		65 179 264	61 624 336	60 966 434

PASSIF

Opérateurs créditeurs	8	68 322	64 699	67 462
Autres créditeurs divers	9	27 811	37 396	29 159
TOTAL PASSIF		96 133	102 095	96 621

ACTIF NET

Capital	14	63 306 771	59 616 067	58 523 468
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		161	457	448
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 776 199	1 905 717	2 345 897
ACTIF NET		65 083 131	61 522 241	60 869 813
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		65 179 264	61 624 336	60 966 434

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2011</i>	<i>Période du 01/01 au 30/09/2011</i>	<i>Année 2011</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	517 364	1 600 320	484 363	1 764 520	2 220 121
Revenus des obligations et valeurs assimilées		517 364	1 475 484	484 363	1 441 951	1 897 552
Revenus des titres OPCVM		-	124 836	-	322 569	322 569
Revenus des placements monétaires	11	132 100	371 895	154 375	469 078	597 688
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		649 464	1 972 215	638 738	2 233 598	2 817 809
Charges de gestion des placements	12	(65 827)	(192 587)	(62 219)	(196 091)	(259 813)
REVENU NET DES PLACEMENTS		583 637	1 779 628	576 519	2 037 507	2 557 996
Autres charges	13	(34 226)	(101 310)	(29 454)	(91 019)	(121 385)
Autres produits		8 749	39 149	-	60 382	60 382
RESULTAT D'EXPLOITATION		558 160	1 717 467	547 065	2 006 870	2 496 992
Régularisation du résultat d'exploitation		16 354	58 732	(23 133)	(101 153)	(151 095)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		574 514	1 776 199	523 932	1 905 717	2 345 897
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(16 354)	(58 732)	23 133	101 153	151 095
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		37 193	(27 003)	61 980	(29 494)	794
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		(3 939)	13 393	(40 797)	(173 640)	(83 326)
Frais de négociation		(118)	(472)	-	(236)	(354)
RESULTAT DE LA PERIODE		591 296	1 703 385	568 248	1 803 500	2 414 106

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar)

	<i>Période du 01/07 au 30/09/2012</i>	<i>Période 01/01 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 01/07 au 30/09/2011</i>	<i>Période 01/01 au 30/09/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	591 296	1 703 385	568 248	1 803 500	2 414 106
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	558 160	1 717 467	547 065	2 006 870	2 496 992
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	37 193	(27 003)	61 980	(29 494)	794
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(3 939)	13 393	(40 797)	(173 640)	(83 326)
Frais de négociation	(118)	(472)	-	(236)	(354)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(2 437 862)	-	(3 179 318)	(3 179 318)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	617 874	4 947 795	(1 354 809)	3 716 401	2 453 367
Souscriptions					
- Capital	8 509 635	28 412 978	4 290 727	40 016 234	49 401 279
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 766)	(1 937)	(13 666)	(10 653)	(31 038)
- Régularisation des sommes distribuables	203 110	899 993	116 001	1 576 165	1 914 850
Rachats					
- Capital	(7 908 004)	(23 616 632)	(5 627 126)	(36 946 268)	(47 550 383)
- Régularisation des sommes non distribuables	3 653	2 976	18 399	35 074	61 446
- Régularisation des sommes distribuables	(186 754)	(749 583)	(139 144)	(954 151)	(1 342 787)
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 209 170	4 213 318	(786 561)	2 340 583	1 688 155
ACTIF NET					
En début de période	63 873 961	60 869 813	62 308 802	59 181 658	59 181 658
En fin de période	65 083 131	65 083 131	61 522 241	61 522 241	60 869 813
NOMBRE D'ACTIONS					
En début de période	630 798	588 609	614 288	570 010	570 010
En fin de période	636 849	636 849	600 859	600 859	588 609
VALEUR LIQUIDATIVE	102,196	102,196	102,390	102,390	103,413
TAUX DE RENDEMENT	0,92%	2,68%	0,94%	2,77%	3,75%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers arrêtés au 30 Septembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 49.730.553 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		46 104 394	46 809 613	71,92%
Obligations		36 177 470	36 711 891	56,41%
Emprunt AIL 2009/1	7 000	280 000	288 792	0,44%
Emprunt AIL 2010/1	15 000	900 000	918 227	1,41%
Emprunt AIL 2012/1	10 000	1 000 000	1 018 279	1,56%
Emprunt AIL 2012/1	1 000	100 000	101 828	0,16%
Emprunt ATB 2009 ligne A2	15 000	1 312 500	1 329 952	2,04%
Emprunt ATB 2009 ligne B2	10 000	1 000 000	1 017 328	1,56%
Emprunt ATL 2008 (taux fixe)	5 000	500 000	503 068	0,77%
Emprunt ATL 2008 (taux variable)	5 000	500 000	502 358	0,77%
Emprunt ATL 2009/2 (taux fixe)	10 000	800 000	800 552	1,23%
Emprunt ATL 2009/2 (taux variable)	10 000	800 000	800 487	1,23%
Emprunt ATL 2009/3	10 000	600 000	618 551	0,95%
Emprunt ATL 2010/1 (taux fixe)	10 000	600 000	603 659	0,93%
Emprunt ATL 2010/1 (taux variable)	10 000	600 000	603 227	0,93%
Emprunt ATL 2010/2 (taux variable)	5 000	500 000	513 755	0,79%
Emprunt ATL 2012/1 (taux fixe)	1 000	100 000	101 658	0,16%
Emprunt BTK 2009/B	5 000	400 000	408 318	0,63%
Emprunt BTK 2009/C	10 000	866 600	885 035	1,36%
Emprunt BTK 2009/D	5 000	450 000	462 544	0,71%
Emprunt B.T.K 2012	20 000	2 000 000	2 012 980	3,09%
Emprunt CIL 2008/1	5 000	100 000	100 470	0,15%
Emprunt CIL 2009/1	5 000	200 000	201 559	0,31%
Emprunt CIL 2009/2	10 000	400 000	400 649	0,62%
Emprunt CIL 2009/3	13 000	780 000	802 019	1,23%
Emprunt CIL 2010/1	30 000	1 800 000	1 813 049	2,79%
Emprunt CIL 2011/1 (taux fixe)	2 000	160 000	164 405	0,25%
Emprunt CIL 2011/1 (taux variable)	3 000	240 000	245 303	0,38%
Emprunt CIL 2012/1 (taux fixe)	5 000	500 000	512 164	0,79%
Emprunt CIL 2012/1 (taux fixe)	1 000	100 000	102 433	0,16%
Emprunt STB 2008/2	15 000	1 218 750	1 257 883	1,93%
Emprunt STB 2010/1 (taux variable)	5 000	400 000	407 415	0,63%
Emprunt STB 2010/1 (taux fixe)	5 000	433 300	442 964	0,68%
Emprunt Sté touristique El Mouradi	3 000	120 000	120 171	0,18%
Emprunt Tunisie Leasing 2008	7 000	280 000	289 866	0,45%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/1	5 000	200 000	206 069	0,32%
Emprunt Tunisie Leasing 2009/2	3 000	180 000	183 761	0,28%
Emprunt Tunisie Leasing 2009 Sub (taux variable)	10 000	400 000	400 270	0,62%
Emprunt Tunisie Leasing 2010/1	5 000	300 000	304 111	0,47%
Emprunt Tunisie Leasing 2010/2 (taux variable)	10 000	800 000	823 819	1,27%
Emprunt Tunisie Leasing 2011/3	5 000	500 000	515 728	0,79%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux fixe)	15 000	1 199 850	1 199 993	1,84%
Emprunt Amen Bank 2009 Sub (taux variable)	15 000	1 199 850	1 199 964	1,84%
Emprunt Amen Bank 2010/1	7 000	606 620	608 570	0,94%
Emprunt Sté Meublutex 2008	10 000	800 000	803 219	1,23%
Emprunt UIB 2009/1	30 000	2 550 000	2 574 849	3,96%

Emprunt UIB 2011/1 B	10 000	950 000	954 722	1,47%
Emprunt UIB 2011/2	20 000	2 000 000	2 063 191	3,17%
Emprunt Banque de l'habitat 2009 (taux variable)	10 000	1 000 000	1 026 208	1,58%
Emprunt C.H.O 2009	2 000	200 000	206 264	0,32%
Emprunt B.T.E 2010	20 000	1 800 000	1 803 231	2,77%
Emprunt B.T.E 2011	14 500	1 450 000	1 486 974	2,28%
Bons du trésor assimilables		9 728 490	9 830 523	15,10%
BTA 07/2017	300	297 810	302 506	0,46%
BTA 07/2017	700	709 730	713 619	1,10%
BTA 07/2017	500	507 750	510 302	0,78%
BTA 03/2019	500	514 000	522 346	0,80%
BTA 03/2019	500	500 000	512 416	0,79%
BTA 08/2022	500	500 000	503 191	0,77%
BTA 08/2022	500	501 250	504 218	0,77%
BTA 08/2022	500	485 000	490 138	0,75%
BTA 08/2022	500	483 750	489 050	0,75%
BTA 08/2022	500	480 000	485 787	0,75%
BTA 08/2022	500	476 250	482 204	0,74%
BTA 08/2022	500	471 250	477 785	0,73%
BTA 08/2022	1 000	951 000	960 729	1,48%
BTA 08/2022	500	474 500	479 039	0,74%
BTA 08/2022	500	475 000	479 513	0,74%
BTA 08/2022	500	475 750	480 224	0,74%
BTA 08/2022	700	665 000	671 072	1,03%
BTA 08/2022	300	284 700	287 316	0,44%
BTA 08/2022	500	475 750	479 068	0,74%
Bons du Trésor Zéro Coupons	-	198 434	267 199	0,41%
BTZC 10/2016	368	198 434	267 199	0,41%
Titres OPCVM	-	2 964 890	2 920 940	4,49%
Actions des SICAV		2 460 139	2 425 212	3,73%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	10 834	1 107 182	1 099 207	1,69%
SANADETT SICAV	4 031	439 288	428 302	0,66%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	8 744	913 669	897 703	1,38%
Placements FCP		504 751	495 728	0,76%
FCP ALAMANAH	4 950	504 751	495 728	0,76%
TOTAL		49 069 284	49 730 553	76,41%
Pourcentage par rapport à l'actif				76,30%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 12.230.146 et se détaille ainsi :

Désignation	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation	8 044 787	8 155 565	12,53%
BT CIL du 26/01/2012 (pour 350 jours au taux de 5%)	962 914	989 298	1,52%
BT CIL du 14/08/2012 (pour 190 jours au taux de 5,5%)	1 466 149	1 474 701	2,27%
BT LSTR du 11/07/2012 (pour 90 jours au taux de 6,5%) garanti par la BTE	296 162	299 659	0,46%
BT LSTR du 29/06/2012 (pour 320 jours au taux de 6,75%) garanti par la BTE	1 909 434	1 936 038	2,97%
BT LSTR du 22/05/2012 (pour 160 jours au taux de 6,5%) garanti par la BTE	488 769	498 035	0,77%
BT TL du 10/02/2012 (pour 360 jours au taux de 5%)	961 905	986 667	1,52%
BT TL du 10/08/2012 (pour 180 jours au taux de 5,2%)	1 959 454	1 971 167	3,03%
Comptes à terme	4 000 000	4 074 581	6,26%
Placement au 12/10/2012 (au taux de TMM + 0,6%)	2 000 000	2 063 491	3,17%
Placement au 07/02/2013 (au taux de TMM + 1%)	2 000 000	2 011 090	3,09%
Total	12 044 787	12 230 146	18,79%

Note 6: Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à D : 111.094 contre D : 4.261 au 30/09/2011 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Intérêts à recevoir	110 588	4 261
Retenues à la source / B.T.A	506	-
Total	<u>111 094</u>	<u>4 261</u>

Note 7 : Autres actifs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2012 à D : 11.128 contre D : 26.103 au 30/09/2011 et se détaille comme suit:

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Logiciel	44 800	44 800
Valeur brute	<u>44 800</u>	<u>44 800</u>
Amortissements	(33 672)	(18 697)
Valeur nette	<u>11 128</u>	<u>26 103</u>

La rubrique "logiciel" englobe exclusivement le logiciel de gestion "BFI" qui est amorti sur une durée de 3 ans.

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/09/2012 à D : 68.322 contre D : 64.699 au 30/09/2011 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Rémunération dépositaire	3 754	3 740
Rémunération distributeur	64 568	60 959
Total	<u>68 322</u>	<u>64 699</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à D : 27.811 contre D : 37.396 au 30/09/2011 et se détaille comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	8 701	7 174
Redevances du CMF	5 576	5 494
Rémunération du PDG	4 298	1 813
Loyer	1 377	1 373
Etat, taxes et versements assimilés	80	10 710
Publications et frais divers	3 312	3 453
Jetons de présence à payer	5 230	3 735
Charge constatée d'avance (maintenance BFI)	(4 172)	-
Dividendes à payer	2 906	2 074
Autres	503	1 570
Total	<u>27 811</u>	<u>37 396</u>

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2012 à D : 517.364 contre D : 484.363 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
<u>Revenus des obligations</u>		
- Intérêts	402 009	371 196
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>		
- Intérêts des BTA et BTZC	115 355	113 167
TOTAL	517 364	484 363

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07/2012 au 30/09/2012 à D : 132.100 contre D : 154.375 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Intérêts des billets de trésorerie	84 734	62 956
Intérêts des comptes à terme	41 010	45 232
Intérêts des dépôts à vue	-	4 241
Intérêts des certificats de dépôt	6 356	41 946
TOTAL	132 100	154 375

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2012 à D : 65.827 contre D : 62.219 pour la même période de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Rémunération dépositaire	1 260	1 260
Rémunération distributeur	64 567	60 959
Total	<u>65 827</u>	<u>62 219</u>

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 1er juillet au 30 septembre 2012 à D : 34.226 contre D : 29.454 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 275	3 083
Rémunération du CMF	16 141	15 239
Rémunération du PDG	3 814	3 114
Etat, taxes et versements assimilés	1 301	1 104
Loyer	378	378
Publications et frais divers	1 020	882
Jetons de présence	2 834	1 890
Dotation aux amortissements des immobilisations	3 764	3 764
Maintenance logiciel BFI	1 699	-
Total	<u>34 226</u>	<u>29 454</u>

Note 14 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2012, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	58 523 468
Nombre de titres	588 609
Nombre d'actionnaires	331

Souscriptions réalisées

Montant	28 412 978
Nombre de titres émis	285 768
Nombre d'actionnaires nouveaux	79

Rachats effectués

Montant	(23 616 632)
Nombre de titres rachetés	(237 528)
Nombre d'actionnaires sortants	(48)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(27 003)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	13 393
Régularisation des sommes non distribuables	1 039
Frais de négociation	(472)
	--

Capital au 30-09-2012

Montant	63 306 771
Nombre de titres	636 849
Nombre d'actionnaires	362